**SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2024 À 19 H**

**PROVINCE DE QUÉBEC**
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD**

2869e SESSION

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford, tenue à l'hôtel de ville, 926, rue Principale Est à Saint-Paul-d'Abbotsford, le **mardi 5 mars 2024**, à 19 h à laquelle sont présents, madame la conseillère Chantal Benoit et messieurs les conseillers Mario Blanchard, Jocelyn Jutras et Christian Riendeau siégeant sous la présidence de monsieur le maire suppléant, monsieur Pierre Pelletier.

Absence justifiée de monsieur le maire, Robert Vyncke et de monsieur le conseiller, Mario Larochelle.

Monsieur le maire suppléant, Pierre Pelletier, constate que le quorum est atteint et souhaite la bienvenue à tous et il procède à l'ouverture de l'assemblée.

Assistent également à la séance, monsieur Jean-Raphaël Cloutier, directeur général.

2024-03-01 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Jocelyn Jutras et **RÉSOLU** que le conseil municipal de Saint-Paul-d'Abbotsford adopte l'ordre du jour, tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2024-03-02 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 février 2024 et la séance extraordinaire tenue le 13 février 2024**

Après avoir pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le mardi le 6 février 2024 et de la séance extraordinaire tenue le 13 février 2024, il est proposé par monsieur Mario Blanchard et **RÉSOLU** que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford adopte les procès-verbaux tels que rédigés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2024 À 19 H**

2024-03-03 **Adoption des comptes fournisseurs et à payer en date du mardi 5 mars 2024**

**ATTENDU QUE** la liste des comptes à payer comprend des comptes payables à même le budget 2024;

**ATTENDU QUE** conformément au règlement 635-2020 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire et sur la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats, le directeur général dépose au conseil le rapport des dépenses;

**ATTENDU QUE** le directeur général atteste qu'il y a des crédits disponibles pour voir aux paiements des dépenses déposées, et ce, conformément au Règlement sur les règles de contrôle et de suivi budgétaire;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Chantal Benoit et **RÉSOLU** d'approuver la liste des comptes fournisseurs déposée en date du 5 mars 2024 pour la somme totale de 277 788.21$ à même le budget 2024 et d'en autoriser leur paiement.

**QUE** le conseil municipal entérine tous les comptes payables déjà déboursés relativement au règlement 635-2020, le détail ainsi que l'ensemble des autres comptes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2024-03-04 **Adoption – Règlement 701-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 1 132 000 $ pour le remplacement d'un tronçon de conduite d'aqueduc sur la rue Principale pour la TECQ 2019-2023**

**ATTENDU QUE** la Municipalité remplace un tronçon I015 de la conduite d'aqueduc tel qu'identifié au plan d'intervention numéro de projet 27339TT du 12 avril 2017;

**ATTENDU QUE** la Municipalité doit adopter un règlement d'emprunt à cet effet;

**ATTENDU** la confirmation de la subvention du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023) par le ministre

des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans la lettre datée du 7 juillet 2021;

**ATTENDU QUE** la programmation version # 4, soumise dans le cadre de transfert de la TECQ 2019-2023, a été acceptée pour le projet du remplacement d'un tronçon I015 de la conduite d'aqueduc au montant de 1 020 998 $;

**ATTENDU QUE** la subvention couvre plus de 50 % des coûts relatif au projet et que le règlement ne requiert que l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

**ATTENDU QU'**un avis de motion AM-2024-02-05 et un dépôt de projet DP-2024-02-06 du présent règlement a dûment été donné par le conseiller, monsieur, Mario Blanchard lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 6 février 2024;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Chantal Benoit et **RÉSOLU** d'adopter le règlement 701-2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2024-03-05 **Décompte progressif # 2 - Autorisation de paiement – Réaménagement et agrandissement de l'hôtel de ville – règlement 694-2023 modifié par le règlement 697-2023 – Construction Bugère inc.**

**ATTENDU QUE** la compagnie FBAA Favreau, Blais et associés architectes recommande le paiement du décompte progressif # 2 pour le réaménagement et agrandissement de l'hôtel de ville;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jocelyn Jutras et **RÉSOLU** d'autoriser le paiement du décompte progressif # 2 au montant de 107 490,84 $ taxes incluses à Construction Bugère inc.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2024-03-06 **Demande de changement / Construction Bugère inc. / Système alarme incendie – Volta Électrique**

**ATTENDU** la résolution 2023-11-19, *Adjudication / Appel d'offres public SEAO – Réaménagement et agrandissement de l'hôtel de ville*;

**ATTENDU QUE** le contrat a été octroyé à la compagnie Construction Bugère inc.;

**ATTENDU** la demande de changement consécutive à :

- Désinstallation des accessoires et équipements de l'alarme incendie;
- Remplacement des détecteurs de fumée dans les gaines pour les deux unités;
- Installation d'un nouveau panneau d'alarme incendie;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Mario Blanchard et **RÉSOLU** d'autoriser la demande de changement #4 (DC-E-01) datée du 26 février 2024 à la compagnie Construction Bugère inc. au montant de 16 461,35 $ taxes incluses.

**QUE** la dépense visée par la présente résolution soit acquittée à même le règlement d'emprunt numéro 694-2023 modifié par le règlement 697-2023.

**QU**'il soit admissible à la subvention du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM)

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2024-03-07 **Offre de services en piézométrie, hydrogéologie et géologie - AGÉOS**

**ATTENDU QUE** le gouvernement impose de respecter les conditions des autorisations du Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELLCC) dont celle de réaliser l'analyse des niveaux d'eau des sites de captage;

**ATTENDU** les exigences, la nature et les compétences nécessaires à cette demande;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu une proposition de la firme AGÉOS au montant de 23 440 $ plus les taxes applicables;

**ATTENDU QUE** la firme s'engage à poursuivre le suivi piézométrique du niveau d'eau des sites du captage no 1 et no 2 et qu'elle informe la Municipalité des rapports d'expertise effectués et à effectuer;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Chantal Benoit et **RÉSOLU** de retenir les services de la firme AGÉOS, de mandater celle-ci à effectuer les études nécessaires pour l'année 2024 selon la proposition reçue datée du 20 février 2024 au montant de 23 440 $ plus les taxes applicables.

**QUE** suite aux recommandations de la firme et exigences ministérielles, il pourrait y avoir certaines analyses et échantillonnages additionnels au coût forfaitaire produits sur une base horaire décrite aussi à l'appel d'offres, et ce, après autorisation d'un fonctionnaire autorisé de la Municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2024-03-08 **Autorisation demande de subvention à la MRC de Rouville soutien projet d'espaces de travail collaboratif « coworking »**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford a un projet d'aménagement d'espaces de travail collaboratif « coworking » au 2e étage du 980, rue Principale Est afin d'offrir divers services à la population;

**ATTENDU QUE** les objectifs de ce projet sont d'améliorer les services professionnels offerts à la population, d'offrir un milieu de travail stimulant répondant aux besoins des travailleurs et de promouvoir le développement économique et l'entraide au sein de la Municipalité et de la MRC de Rouville;

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite déposer une demande d'aide financière à la MRC de Rouville pour l'établissement de ce projet;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Mario Blanchard et **RÉSOLU** d'autoriser le directeur général, monsieur Jean-Raphaël Cloutier, à déposer une demande d'aide financière pour le projet d'aménagement d'espaces de travail collaboratif « coworking » auprès de la MRC de Rouville.

**QUE** le directeur général, monsieur Jean-Raphaël Cloutier et le maire, monsieur Robert Vyncke, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents nécessaires entre la MRC de Rouville et la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2024-03-09 **Gala Méritas de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy (PGO) 2024**

**ATTENDU QUE** la Municipalité tient à soutenir l'effort des jeunes étudiants du secondaire issus de son territoire;

**ATTENDU QUE** l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy tient un Gala méritas chaque année pour souligner l'effort ou l'amélioration marquée des élèves dans différents champs de compétence;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal souhaite accorder la somme de 100 $ au récipiendaire de Saint-Paul-d'Abbotsford dans le cadre du Gala méritas de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy prévu le 22 mai 2024;

**ATTENDU QUE** le conseil désire également souligner la semaine de la persévérance scolaire et ainsi encourager la détermination et l'assiduité des nominés de Saint-Paul-d'Abbotsford en leur accordant un montant de 25 $ chacun selon le budget établi relativement au nombre de nominés;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Chantal Benoit et **RÉSOLU** d'encourager les étudiants de Saint-Paul-d'Abbotsford en leur offrant un prix, en guise de soutien vers l'accomplissement de leurs objectifs personnel et professionnel.

**QUE** madame Chantal Benoit, conseillère, soit déléguée à assister au Gala méritas, afin de remettre la récompense au récipiendaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2024-03-10 **Demande de soutien financier – Oasis santé mentale / Brunch annuel**

**ATTENDU QUE** le 33e brunch-bénéfice au profit de l'organisme Oasis santé mentale Granby et région se tiendra le 28 avril 2024 et que l'ensemble des élus municipaux ont été invités à y participer;

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire soutenir cet organisme qui offre une gamme de services adaptés aux besoins des familles de notre communauté;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Christian Riendeau et **RÉSOLU** de soutenir financièrement l'activité organisée par l'organisme Oasis santé mentale pour un montant de 250 $, soit le prix d'achat de deux (2) billets pour assister au brunch/bénéfice du 28 avril 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2024-03-11 **Centre hospitalier de Granby – Collecte de fonds dégustation de pâtés chinois – boîte à emporter**

**ATTENDU QU'**une collecte de fonds au profit du centre hospitalier de Granby aura lieu le mercredi 27 mars 2024 et que l'ensemble des élus et employés municipaux sont invités à y participer;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jocelyn Jutras et **RÉSOLU** de faire l'achat de boîtes-repas au profit de la fondation du centre hospitalier de Granby au coût de 75 $ chacune pour un montant maximum de 1 575$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2024-03-12 **Embauche de monsieur Samuel Boisclair – préposé aux travaux publics / poste permanent**

**ATTENDU QU'**après évaluation des tâches du département des travaux publics et voirie, un besoin supplémentaire d'effectifs est requis de manière permanente afin d'assurer les divers services du département;

**ATTENDU QU'**afin de répondre à ce besoin un poste permanent de préposé aux travaux publics et espaces verts est créé;

**ATTENDU QUE** monsieur Samuel Boisclair a occupé un poste temporaire de préposé aux travaux publics et espaces verts à la Municipalité pour la période comprise entre le 13 mars et le 22 décembre 2023;

**ATTENDU QUE** monsieur Samuel Boisclair a démontré son intérêt à occuper le poste permanent de préposé aux travaux publics et espaces verts et que celui-ci satisfait aux exigences de la Municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jocelyn Jutras et **RÉSOLU** de procéder à l'embauche de monsieur Samuel Boisclair afin de pourvoir au poste de préposé aux travaux publics à compter du 25 mars 2024 selon les conditions établies entre les parties.

**QUE** ce poste soit rémunéré en respectant les balises salariales du niveau 4 de la structure salariale en vigueur.

**QU'**un contrat soit signé entre les parties et que le Maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tout document relatif à cette résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2024-03-13 **Autorisation Politique familiale – Nomination Kim-Yu Lagacé**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford, a présenté le 15 décembre 2022 une demande d'appui financier pour l'élaboration d'une *Politique Familiale Municipale* (PFM) dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales ;

**ATTENDU QU**'à la suite à l'acceptation de la subvention octroyée par le ministère de la Famille dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales, la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford désire réaliser la démarche de PFM ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford entend réaliser la démarche conformément aux engagements tels que mentionnés dans la convention d'aide financière ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a pour mission d'assurer le bien-être de leurs citoyennes et de leurs citoyens ainsi que la vitalité de leur communauté;

**ATTENDU QUE** la PFM relève d'un pouvoir de la Municipalité lui permettant d'intervenir dans les limites de ses compétences et de jouer un rôle actif auprès des familles ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Chantal Benoit et **RÉSOLU** que le conseil municipal autorise le directeur général, monsieur Jean-Raphaël Cloutier, à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales ;

**QUE** le conseil nomme Madame Kim-Yu Lagacé à titre de personne *Responsable des questions familiales* (RQF), laquelle personne aura le mandat :

- D'assumer le leadership de l'élaboration ou de la mise à jour de la politique et du plan d'action;
- De représenter les intérêts des familles et des personnes aînés auprès du conseil et de la communauté;
- D'assurer le lien entre le comité de pilotage et le conseil municipal.

**QUE** madame Lagacé procède à la création d'un comité de pilotage sous la présidence de la personne responsable des questions familiales (RQF), lequel comité aura le mandat :

- De réaliser les étapes de la démarche conformément aux principes inhérents à la concertation et à la participation citoyenne et sociale ;
- De recommander la PFM et son plan d'action au conseil municipal;
- D'assurer la mise en place de mécanismes de mise en œuvre et de suivi du plan d'action.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2024-03-14 **Demande de support financier – Marché de Noël 2024**

**ATTENDU QUE** madame Diane Poulin, résidente de Saint-Paul-d'Abbotsford, sollicite un appui de la Municipalité pour la tenue du Marché de Noël, édition 2024, qui se tiendra le 16 et 17 novembre prochain;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Christian Riendeau et **RÉSOLU** que la Municipalité contribue au Marché de Noël 2024 de madame Diane Poulin par le prêt de la salle communautaire des loisirs et de ses équipements pour cet événement ainsi qu'en s'investissant au niveau promotionnel en diffusant l'information relative à l'événement dans le bulletin municipal et sur le site Internet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2024-03-15 **Embauche pompier auxiliaire / pompier sur appel - Monsieur Xavier Gonin**

**ATTENDU QU'**un poste de pompier auxiliaire est disponible à la Municipalité;

**ATTENDU QU**'un processus d'entrevue a été effectué;

**ATTENDU QUE** le directeur du Service de sécurité des incendies, monsieur Steve Poulin, a recommandé l'embauche de monsieur Xavier Gonin, à titre de pompier auxiliaire, sur appel, au sein de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford, lequel a satisfait aux exigences;

**ATTENDU QUE** l'emploi est sujet à une période probatoire d'une année;

**ATTENDU QUE** monsieur Gonin s'engage à poursuivre les formations nécessaires reconnues par l'École nationale des pompiers du Québec dans un délai de 48 mois, et ce, à compter de la fin de sa probation ou selon les directives du directeur du Service de sécurité des incendies;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jocelyn Jutras et **RÉSOLU** de retenir la candidature de monsieur Xavier Gonin à titre de pompier auxiliaire sur appel pour le service de sécurité incendie de la

Municipalité, et ce, à compter du 5 mars 2024 et selon les dispositions de l'entente établie entre les parties.

**QUE** le pompier auxiliaire signe préalablement à toute formation certifiée une entente de contrat de formation avec la Municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**Rapport des délégués**

Les élus expriment un résumé des différents dossiers pour lesquels ils ont été délégués.

**Rapports du maire et de la MRC**

Aucun rapport n'est présenté par le maire.

**Période de questions**

La période de questions débute à 19 h 28 et se termine à 20 h 04.

2024-03-16 **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par monsieur Jocelyn Jutras et **RÉSOLU** que la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford soit levée à 20 h 04.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

| | |
|---|---|
| _____ | _____ |
| **Monsieur Pierre Pelletier** | **Monsieur Jean-Raphaël Cloutier** |
| Maire suppléant | Directeur général |